

2014 09 25 COLLECTIF INFO 12

Chers amis naturistes,

Vous avez dû recevoir le dossier d'EURONAT.

Sur les recommandations de nos conseils juridiques, un groupe de titulaires de droit de jouissance (adhérents IFE et non -IFE, tous signataires du Collectif) a fait délivrer un ACTE DECLARATIF par un huissier (Voir pour information ce texte en PJ).

Il est important que vous vous joigniez à cet ACTE pour affirmer votre/notre position.

Veillez adresser le plus vite possible un E-mail (voir le texte ci-dessous à copier dans un nouvel E-mail et à compléter) à la Direction Euronat : info@euronat.fr ou jean-michel.lorefice@euronat.fr et mettez en **copie** Collectif.redevance.2015@gmail.com

(Un courrier « lettre recommandée » à la Direction Euronat est aussi possible, **copie** à Armand Peront, 62 chemin de Dépée, 33590 Grayan-et-l'Hôpital).

Nous vous tiendrons bien vite au courant du chemin qui se dessine ! Informez vos voisins !

Bien cordialement

Pour le Collectif,

Alice KRIEGER, Armand PERONT, Jean Paul VACANDARE

(Modèle de lettre)

A l'attention de M. Loréface et M. Lacroix, Direction Euronat

Je, soussigné(e) me joins par la présente à l'Acte Déclaratif, délivré le 24 septembre 2014 à la Société Euronat SAS par l'huissier de justice Maître Murielle Peyronnette (Soulac).

M./Mme, (prénom, nom, date de naissance, lieu de naissance, nationalité, domicile, et adresse à Euronat)

Date et Nom